

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

23_MOT_18 - Motion Jean-François Cachin et consorts au nom du groupe PLR - Donnons une base légale pour le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux (GRIMP).

Séance du Grand Conseil du mardi 20 juin 2023, point 2.7 de l'ordre du jour

Texte déposé

Le GSTD (groupe de sauvetage en terrain difficile) créé en 1992 est appelé actuellement le GRIMP (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux) du corps des sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne.

D'une dizaine de personnes à ses débuts, le GRIMP compte aujourd'hui 31 sapeurs-pompiers professionnels et 12 ambulanciers diplômés du groupe sanitaire de Lausanne qui fournissent plus de 3500 heures de formation annuelle. Pour l'année 2021, le GRIMP a enregistré 39 mobilisations de la part du CTA -118 (Centre de traitement des alarmes de l'ECA). Pour l'année 2022, les mobilisations du GRIMP s'élèvent à 35 dont 90 % pour des interventions sur le territoire cantonal et 10 % sur le territoire lausannois.

Actuellement, nous constatons qu'il n'existe pourtant aucun article de loi consacré au GRIMP dans la LSDIS (Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours) alors que c'est le cas pour la lutte contre les cas de pollution et prochainement pour les interventions en relation avec les feux de forêts. De même, le GRIMP est absent de l'art. 17a de la Loi sur la santé publique (LSP) qui règle les questions sur les secours en relation avec les victimes d'accidents de la circulation.

Afin de régler l'organisation des interventions, les frais d'équipement, de fonctionnement, et de formation du personnel nécessaire à l'exercice des missions du GRIMP, nous demandons au Conseil d'Etat, par cette motion, de bien vouloir :

- ajouter à la LSDIS au Titre IV – Structure et organisation des sdis, un article *15b Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux (GRIMP)* afin de donner une base légale à ce groupe d'intervention, comme c'est le cas pour la lutte contre les cas de pollution (article 15a).

- adapter l'article 17a Secours de la LSP en relation avec les engagements du GRIMP, comme c'est le cas pour les désincarcérations de victimes d'accidents de la circulation.

Conclusion

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Philippe Germain	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Monique Hofstetter	PLR
Alexandre Berthoud	PLR
Laurence Bassin	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Yann Glayre	UDC
Romain Belotti	UDC
Olivier Petermann	PLR
Jean-Luc Bezençon	PLR
Denis Dumartheray	UDC
Jean-Rémy Chevalley	PLR
Pierre Kaelin	PLR
Charles Monod	PLR
Gérard Mojon	PLR
Marion Wahlen	PLR
Patrick Simonin	PLR
Jean-Franco Paillard	PLR
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Laurence Cretegy	PLR
Guy Gaudard	PLR
Mathieu Balsiger	PLR
Nicolas Bolay	UDC
Regula Zellweger	PLR
Elodie Golaz Grilli	PLR

Signataire	Parti
Josephine Byrne Garelli	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Nicolas Suter	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Maurice Treboux	UDC
Stéphane Jordan	UDC
Aliette Rey-Marion	UDC
Thierry Schneider	PLR
Marc Morandi	PLR
Carole Dubois	PLR
John Desmeules	PLR
Daniel Ruch	PLR
Yvan Pahud	UDC
Michael Wyssa	PLR
Jean-Marc Udriot	PLR
Jerome De Benedictis	V'L
Jean-François Thuillard	UDC
Maurice Neyroud	PLR
Pierre-Alain Favrod	UDC
Florence Gross	PLR
Loïc Bardet	PLR
Georges Zünd	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[r+41213160500](tel:+41213160500)(tel:+41213160500).

[info.grandconseil\(at\)vd.ch](mailto:info.grandconseil(at)vd.ch)(javascript:linkTo_UnCryptMailto(%27qempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g%27);).

[r Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Ch%C3%A2teau%206%20Lausanne%20Suisse)(https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).